

13 novembre 1987 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'issue du 50ème sommet franco-allemand à Karlsruhe en RFA, sur la coopération économique et militaire franco-allemande, vendredi 13 novembre 1987.

Monsieur le Chancelier,

- Je commencerai par où vous avez vous-même commencé, c'est-à-dire les remerciements que la délégation française doit aux différentes instances et personnalités qui nous ont si bien reçus à Karlsruhe et à vous-même, monsieur le Chancelier, qui avez été notre hôte principal.

- M. le Chancelier vient de vous donner mesdames et messieurs une liste qui n'est pas exhaustive de l'ensemble des mesures principales adoptées au cours de ce 50ème sommet, il touche à des secteurs très divers : militaires, économiques, financiers, culturels, transports, communications etc... Préparation du sommet de Copenhague, tentative de coordination des conceptions allemandes et françaises aussi bien pour préparer les attitudes à prendre et les recommandations à faire au regard de l'actuelle crise boursière et des difficultés monétaires que pour la préparation de Copenhague où comme vous savez, nous avons sur quelques points très sensibles : problèmes de l'agriculture, problèmes des ressources, en particulier problèmes de ce que l'on appelle les fonds structurels, c'est-à-dire la politique régionale de l'Europe, toute une série de points qui sont extrêmement discutés au point que l'on peut s'interroger sur la capacité de ce sommet européen de Copenhague à résoudre ces problèmes. Et cependant, ils seront résolus d'autant mieux que l'Allemagne et la France se seront mis en mesure d'y répondre. C'est ce que nous avons fait au cours de ce sommet.

- Je n'ai rien à ajouter puisque l'information vient de vous être donnée et il vous appartient mesdames et messieurs maintenant de poser des questions qui vous permettront d'éclairer tel ou tel aspect de nos conversations. C'est à cela bien entendu que je suis prêt comme l'est sans aucun doute le Chancelier Kohl. Je crois que vous devez maintenant poser les questions de votre choix.\

QUESTION.- Dans vos exposés introductifs vous n'avez pas fait d'allusion à ce qui a été annoncé tout récemment c'est-à-dire la mise en place, le projet de -constitution d'un Comité économique et financier entre les deux pays. Qu'en est-il ?

- LE PRESIDENT.- C'est un débat qui est engagé depuis longtemps, lorsque le chancelier et moi avons il y a quelques mois songé à développer les liens sur le -plan de la défense et de la sécurité. Nos représentants qui ont préparé ces discussions avaient déjà, surtout à l'instigation de délégués français, pensé qu'il convenait d'insérer les problèmes militaires dans le -cadre d'une action politique. On ne fera pas l'Europe sur le -plan technique, ou plutôt on la préparera mais elle n'existera qu'autant que tout cela sera cimenté par une volonté politique traduite par des structures. C'est ainsi qu'il nous a semblé qu'un développement parallèle pouvait avoir lieu sur le -plan économique et financier, parallèle, pas forcément identique. C'est pourquoi, aujourd'hui, et hier, M. le Premier ministre français `Jacques Chirac` et moi-même nous en avions discuté au cours des jours précédents et lui comme moi, pensions que c'était une donnée importante de ce qu'il convenait de faire à Karlsruhe. Et c'est ainsi que la question a été posée et résolue. J'ai là les textes. Je pense qu'ils vous sont diffusés, qu'ils vous permettent de voir de quelle façon ce

parallélisme a été respecté puisque l'on parle de mise en oeuvre d'un côté du Conseil de défense et de sécurité et dans un autre texte une mise en oeuvre d'un Conseil économique et financier. Voilà la réponse que je puis vous faire. C'est un problème différent mais si l'on a une vue générale du devenir de l'Europe et l'esprit de synthèse, on voit bien que l'on ne peut pas créer telles ou telles unités militaires, définir une stratégie, pas davantage que l'on ne peut adopter une politique monétaire sans que cela ne s'insère dans une vision globale de l'Europe à construire. C'est dans cet état d'esprit que nous avons avancé.\

LE PRESIDENT.- Je voudrais ajouter un mot à ce qui vient d'être dit `réponse du chancelier Kohl à une question sur la situation monétaire internationale` pour ne pas avoir à y revenir. Dans chaque pays bien entendu, les responsables se sont inquiétés du développement de la crise et chacun y est allé de sa recommandation. J'avais pour ma part tenté de m'exprimer en termes simples lorsque j'ai fait -état d'un triste "chacun pour soi" qui soulignait l'étonnant désordre international et particulièrement dans les relations entre des pays alliés et amis participant aux mêmes conférences, aux mêmes sommets - je pense en particulier aux sommets industriels - et j'avais demandé précisément que chacun puisse y mettre du sien. Pour quoi faire ? Pour tenter de compenser les déséquilibres dans les balances des paiements, dans les budgets. Une politique raisonnable, plus raisonnable des taux d'intérêts £ une politique qui utilise partout où c'est possible les moyens de la croissance. Ne pas rester trop replié sur soi-même. Enfin, il était évident qu'il y avait, qu'il y a, une disparité dangereuse entre l'économie réelle et les activités financières. Tout cela, tout le monde le sait, encore fallait-il rassembler les éléments de l'analyse pour parvenir à une synthèse. Cela, c'est le -plan général qui bien entendu s'adresse d'abord aux pays dont la situation économique entraîne généralement celle des autres mais il y a aussi un -plan européen.

- L'Europe a son mot à dire dans la perspective du marché unique, dans si peu de temps, fin 1992 - début 1993. Il faut absolument renforcer les systèmes qui existent déjà et, le cas échéant, en créer d'autres. En particulier, il faut absolument préserver et, j'ajoute, renforcer le système monétaire européen. Il faut développer un certain nombre de politiques : les politiques structurelles £ il faut arriver à résoudre le problème des ressources, je l'ai dit tout à l'heure £ il faut trouver des arrangements dans la matière agricole £ bref, il faut concerter nos politiques économiques. L'Europe a quelque chose à dire et elle doit le dire. Et ça, c'est la priorité, à mes yeux, de Copenhague.

- Sur ces deux points, chaque chef d'Etat ou de gouvernement agit dans ce sens. Pour ma part, je me suis déjà entretenu avec M. Delors, Président de la Commission européenne, je souhaite qu'il puisse faire procéder à une évaluation des conséquences ou de l'impact du choc boursier, par exemple. J'aurai donc l'occasion de rencontrer M. Schluter, qui nous reçoit à Copenhague - le Premier ministre danois - à la fin de ce mois, et Lord Plumb, le Président du Parlement européen. Le chancelier Kohl pourrait en dire autant sur les initiatives qu'il a prises, ce n'est pas la même chose, cela doit être complémentaire et, pour cela, il faut commencer. C'est le troisième -plan, mais je m'arrêterai là, il faut renforcer la démarche franco-allemande.\

QUESTION.- Monsieur le Président, je voudrais vous demander où en sont les travaux pour la création d'une brigade franco-allemande, en d'autres termes qu'est-ce qui a été réalisé et qu'est-ce qui reste à faire dans ce domaine ? Puis ensuite, d'un mot, votre jugement d'ensemble sur ce qui a été fait, pendant ce sommet, et l'ambiance générale de ce sommet ?

- LE PRESIDENT.- C'est ce que je me suis efforcé de dire jusqu'alors mais je vais essayer de le répéter en termes plus concis.

- Pour la brigade, le texte qui a été diffusé marque bien que la brigade n'est qu'un des éléments d'un tout, que le tout c'est le renforcement et l'approfondissement de la coopération franco-allemande dans de très nombreux domaines. Il y a eu déjà des décisions importantes, celles que nous avons prises le chancelier Kohl et moi-même en 1983, en donnant contenu et vie aux dispositions jusqu'alors inappliquées depuis 20 ans sur le -plan militaire. Le texte qui vous a été remis énumère quatre ou cinq domaines dans lesquels cette concertation va s'accroître. Vous pouvez constater, d'autre part, qu'il y a déjà aussi, aujourd'hui, un certain nombre de

dispositions prises pour certains matériels. La prévision de la création d'un Conseil de défense et de sécurité vient conclure le document en question sous la forme suivante : "Nous poursuivrons l'étude des modalités de mise en oeuvre d'un Conseil de défense et de sécurité qui sera chargé d'orienter la coopération entre les deux pays en matière de sécurité". Ce Conseil de sécurité et de défense sera créé lors du 25ème anniversaire du Traité d'amitié franco-allemand, c'est-à-dire le 22 janvier prochain. Vous m'avez posé la question, plus particulièrement sur la brigade. Il est question de cette brigade dans le texte également dont vous avez connaissance. Je me permettrai simplement de vous préciser, pour répondre à vos questions, qu'il s'agit de quatre bataillons, que le lieu où ils seraient stationnés est fixé à Boblingen, qu'une stratégie particulière dans la stratégie générale sera fixée à cette brigade. Il convient maintenant de parachever l'entreprise en définissant à la fois les structures, qui doivent être très simples, de ce Conseil de défense et de sécurité et en lui faisant assumer l'essentiel des décisions à prendre dans tous les domaines de la vie quotidienne ou bien du temps de crise qui justifierait désormais son existence. Voilà les mesures concernant la brigade £ elle s'étoffera, elle se développera et s'insérera dans les stratégies générales au gré également des délibérations qui sont prises au sein de ce conseil de défense.

- Il se pose des questions très importantes qui ne peuvent pas être résolues immédiatement en raison du statut différent de la République fédérale allemande et de la France. Sur le -plan militaire, par exemple, il y a le problème qui n'en est pas un, de l'OTAN ou, plutôt du commandement intégré de l'OTAN. Il n'en est pas un parce que la France n'a nullement l'intention de réintégrer ce commandement. Alors, quel sera le statut de la brigade ? On a déjà dit : eh bien ! non, cela sera indépendant, cela ne change pas la position de l'Allemagne qui, elle, appartient à ce commandement intégré. C'est donc un statut spécial. Il se pose aussi le problème de l'arme nucléaire dont n'a pas à disposer cette brigade mais, puisque cette brigade fait partie de nos armées, on peut imaginer que des conversations devront avoir lieu à ce sujet puisque tout se tient dans une armée et dans une stratégie. Voilà des problèmes, j'en cite deux, il y en aura d'autres. Il y a des problèmes aussi de préparation des hommes, des officiers, des connaissances des langues, de mise en pratique... tout cela sera d'autant mieux mis en oeuvre qu'existera ce conseil. Voilà ce que je puis vous dire pour répondre à votre question.\